



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des relations avec les citoyens**

### **Rapport**

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2016

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 2280-20160602**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 1 <sup>ER</sup> JUIN 2016.....	1
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE .....	1
ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE.....	2

Séance du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> juin 2016)

Membres présents :

M. H. Plante (Maskinongé)  
M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny)  
M. LeBel (Rimouski)  
M. Matte (Portneuf)  
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)  
M<sup>me</sup> Tremblay (Chauveau)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 14, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

### **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny) propose :

QUE M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) soit élu président de la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) élu président de la Commission des relations avec les citoyens.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) prend ses fonctions à la présidence.

## ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M<sup>me</sup> Tremblay (Chauveau) propose :

QUE M. Matte (Portneuf) soit élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Matte (Portneuf) élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens.

À 17 h 17, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anne-Marie Larochelle

\_\_\_\_\_  
Marc Picard

AML/vb

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2016